



Conseil économique et social

Distr. générale
8 janvier 2025
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Soixante-troisième session

New York, 10-14 février 2025

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : renforcer la solidarité, l'inclusion sociale et la cohésion sociale pour accélérer la réalisation des engagements pris dans la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social ainsi que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Renforcer la cohésion sociale par l'inclusion sociale

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport, présenté conformément à la décision 2024/315 du Conseil économique et social, expose les arguments en faveur du renforcement de la cohésion sociale par l'inclusion sociale, l'objectif étant d'accélérer la réalisation des engagements pris dans la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social, ainsi que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il permet de mettre en évidence qu'il est décisif d'investir davantage dans les politiques sociales et les politiques d'emploi si l'on veut promouvoir l'inclusion sociale et restaurer la confiance, afin de préserver les acquis sur la durée.

Dans le rapport, le Secrétaire général souligne que le Deuxième Sommet mondial pour le développement social, qui se tiendra en 2025, comptera beaucoup pour renouveler l'engagement de la communauté internationale à mettre fin à la pauvreté, réduire les inégalités et ne laisser personne de côté, en accélérant l'action menée à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030. Il recommande aux gouvernements de prendre des engagements concrets en vue de favoriser le développement de sociétés inclusives, justes et soudées fondées sur la justice sociale, les droits humains et l'égalité, et d'intensifier les investissements dans le travail

* E/CN.5/2025/1.

** Le présent rapport a été soumis aux services de conférence après la date limite pour des raisons techniques indépendantes de la volonté du bureau auteur.



décent, la protection sociale, la santé et l'éducation, en s'appuyant sur des politiques fiscales efficaces et équitables. Il souligne en outre combien il importe de raffermir la confiance entre la population et les institutions publiques en améliorant la prestation de services et la qualité des services fournis grâce à une gouvernance transparente et responsable, à la participation citoyenne et à un multilatéralisme consolidé.

I. Introduction

1. Depuis le Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995, des progrès remarquables, bien qu'inégaux, ont été accomplis dans la réalisation des principaux objectifs de développement social. Toutefois, la progression constatée dans la réalisation du Programme de développement durable a été interrompue dans de nombreux domaines, la tendance allant jusqu'à s'inverser, en raison de multiples crises dont les effets se conjuguent, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'escalade des conflits, les tensions géopolitiques et les changements climatiques, entre autres facteurs. Les interactions entre ces chocs, qui sont intimement liés entre eux et se superposent, d'une part, et les politiques générales et les systèmes socioéconomiques existants, d'autre part, ont remis en question les avancées du développement, exacerbant les fractures existantes.

2. Les progrès enregistrés en matière de développement depuis ce Sommet ont été instables et inégaux. Les résultats obtenus sur la voie de l'élimination de la pauvreté se sont avérés fragiles et irréguliers. La persistance de niveaux élevés d'inégalités de revenus et de richesses entrave en outre l'inclusion sociale. Actuellement, environ 65 % de la population mondiale vit dans des pays où les inégalités de revenus se creusent¹. L'évolution du monde du travail, la mondialisation et les percées technologiques ont profité à de nombreuses personnes, mais elles ont aussi engendré des bouleversements et désavantagé beaucoup d'autres personnes.

3. Depuis ce Sommet, l'action politique et la croissance économique ont produit des résultats certains en matière de développement : au cours des trois décennies qui ont précédé la pandémie de COVID-19, plus d'un milliard de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté. Toutefois, les progrès ont commencé à ralentir en 2015 jusqu'à ce que la tendance se retourne en raison de la pandémie et de la crise économique qui s'en est suivie. En 2024, 692 millions de personnes, selon les estimations, vivaient dans l'extrême pauvreté au niveau mondial, et l'on peut s'attendre à ce que 623 millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté en 2030². Qui plus est, les réductions de la pauvreté ont été inégales et précaires : les plus pauvres se sont vus laissés de côté et le terrain conquis a été facilement perdu³. Après que la faim a marqué un recul, la dynamique a changé de direction en 2019 et les progrès ont stagné au cours des trois dernières années, 733 millions de personnes souffrant de la faim en 2023⁴.

4. À cinq ans de l'échéance, il faudra sensiblement accélérer les efforts déployés pour mener à bien le Programme 2030, en particulier les objectifs qui reprennent les engagements fondamentaux de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social, à savoir éliminer l'extrême pauvreté, assurer le plein emploi productif et un travail décent pour toutes et tous, et promouvoir l'inclusion sociale, économique et politique. Au rythme actuel, les groupes de population les plus défavorisés aujourd'hui risquent de l'être encore plus d'ici 2030.

5. Le Programme 2030 est axé sur l'être humain, comme en témoigne la promesse d'ensemble qui y est faite de ne laisser personne de côté. Faire du bien-être des

¹ *World Social Report 2025* (publication des Nations Unies, à paraître).

² Groupe de la Banque mondiale, *Poverty, Prosperity and Planet Report 2024: Pathways Out of the Polycrisis* (Washington, 2024).

³ Organisation des Nations Unies, « Eradicating poverty in all its forms: unfinished business in a challenging context », document thématique n° 1 pour le *World Social Report 2025*, juin 2024.

⁴ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et al., « L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 : des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition » (Rome, FAO, 2024).

personnes l'objectif premier du développement nécessite le renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociales, assises sur une solidarité accrue et une confiance plus solide au sein des pays et entre eux.

6. Dans le contexte du trentième anniversaire du premier Sommet mondial pour le développement social et de la tenue prochaine du Deuxième Sommet mondial pour le développement social, le présent rapport propose un examen des moyens propres à renforcer les liens sociétaux et les mécanismes institutionnels d'inclusion sociale afin de bâtir des sociétés plus soudées qui atteignent les objectifs de développement social.

II. La cohésion sociale, élément essentiel du développement durable

7. Les sociétés bâties sur l'inclusion, la justice sociale et la solidarité peuvent plus facilement intensifier les investissements en faveur de politiques qui jouent un rôle central dans le progrès social. Cependant, la confiance semble sur le déclin. Dans les pays pour lesquels des données existent, 57 % des personnes interrogées déclarent n'accorder que peu confiance à l'État⁵. Même si le tableau n'est pas uniforme, dans la majorité des pays étudiés, la proportion de personnes qui déclarent n'avoir aucune confiance dans l'État augmente depuis le milieu des années 2000, en particulier dans les pays en développement⁶. Cette situation est préoccupante, car la confiance, tant entre les personnes qu'envers les institutions, joue un rôle de premier plan dans l'application et le financement des politiques visant à accélérer la réalisation des engagements pris lors du premier Sommet social mondial et dans le Programme 2030.

8. Le déficit de confiance affaiblit la solidarité et la cohésion sociale, ce qui entraîne une aggravation des fractures sociales et nuit à la croissance économique et aux efforts déployés pour éliminer la pauvreté et la faim. Il entame également le soutien à l'investissement public dans les services de base et entrave l'accès aux commodités et services de base, tels qu'un enseignement de qualité, les soins de santé, la nutrition des enfants, l'assainissement, l'énergie propre et bien d'autres encore. Ces fractures se voient renforcées par un cercle vicieux, qui enjambe souvent plusieurs générations et contrarie les aspirations et les perspectives des individus.

9. On peut renverser cette situation peu encourageante, du moins en partie, en poussant dans le sens de politiques inclusives, équitables et efficaces, puisant dans un modèle de développement centré sur l'humain, comme énoncé dans les principes fondamentaux de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague et du Programme 2030.

A. Composantes de la cohésion sociale

10. Au sens large, la cohésion sociale s'apparente au « ciment » qui unit les sociétés et permet à leurs membres de coexister et de prospérer⁷. Il existe de multiples définitions de la cohésion sociale, car cette notion a été utilisée comme un filtre

⁵ World Values Survey Association, « World Values Survey Wave 7 (2017-2022) ». Disponible à l'adresse suivante : www.worldvaluessurvey.org/WVSDocumentationWV7.jsp (consultée en octobre 2024). L'Enquête mondiale sur les valeurs a porté sur 66 pays ou territoires pour lesquels des données étaient disponibles.

⁶ Dans 19 des 35 pays ou territoires étudiés, la confiance a diminué entre la cinquième vague (2005-2009) et la septième vague (2017-2022) de l'Enquête mondiale sur les valeurs. Voir Patricia Justino et Melissa Samarin, « Trust in a changing world: social cohesion and the social contract in uncertain times », document thématique n° 2 pour le *World Social Report 2025*, décembre 2024.

⁷ *Social Cohesion: Concept and Measurement* (publication des Nations Unies, 2023).

permettant de révéler le rôle de liens sociaux forts dans différents contextes, notamment dans la consolidation de la paix et le développement durable⁸.

11. Les sociétés qui font preuve de cohésion réduisent au minimum les inégalités et évitent la marginalisation, en cherchant à assurer le bien-être de tous leurs membres⁹. Cela signifie que dans les sociétés où la cohésion sociale prévaut, des processus sont en place qui visent à améliorer l'inclusion des personnes défavorisées, que ce soit en raison de leur âge, de leur sexe, de leur situation au regard du handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leur statut économique ou migratoire ou de toute autre situation.

12. La composante la plus importante de la cohésion sociale est l'inclusion sociale, pour laquelle les pouvoirs publics ont un des rôles principaux à jouer en promulguant des lois, des politiques et des procédures administratives qui garantissent à toutes et tous l'égalité d'accès aux droits sociaux et économiques et l'égalité des chances.

13. La cohésion sociale est vécue par les personnes et les groupes comme un sentiment d'appartenance à une société et la conviction qu'ils font partie d'une « communauté morale », c'est-à-dire qu'ils se considèrent membres d'un collectif qui agit pour le bien commun. Dans les sociétés modernes complexes, la cohésion sociale implique la confiance en autrui¹⁰. Contrairement aux formes traditionnelles d'intégration, qui reposent sur le partage d'une même culture ou d'une même identité, dans les sociétés modernes, la cohésion s'ancre dans un sentiment d'égalité de traitement et d'égalité des chances et dans les valeurs communes de solidarité et de coopération. Elle se fonde également sur la confiance que la population accorde aux pouvoirs publics, qui, dans une société caractérisée par sa cohésion, sont comptables de leurs actes, transparents et légitimes.

14. Il est prouvé que les personnes qui affichent des niveaux élevés de confiance interpersonnelle sont davantage susceptibles de coopérer avec les autres et de prendre part aux affaires civiques. Par exemple, le respect de la réglementation fiscale s'accroît lorsque les individus comptent que les autres s'y conforment aussi et que l'État utilise les deniers publics selon des critères convenus¹¹. De plus, les États qui sont en mesure de garantir le respect des contrats, des obligations et des droits favorisent la confiance interpersonnelle, puisque les gens s'attendent davantage à ce que les autres soient dignes de confiance¹². En ce sens, la confiance interpersonnelle et la confiance dans les pouvoirs publics peuvent l'une comme l'autre créer un cercle vertueux qui se renforce au fil du temps.

15. La cohésion sociale peut donc être considérée comme le résultat de l'interaction entre les niveaux d'inclusion sociale, les mécanismes institutionnels en place visant à promouvoir l'inclusion sociale et la solidarité, et le sentiment de confiance qu'inspirent autrui et les institutions¹³. Aucune société n'affiche une cohésion

⁸ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Renforcer la cohésion sociale: cadre conceptuel et implications pour les programmes* (New York, 2020).

⁹ Conseil de l'Europe, *Rapport de la task force de haut niveau sur la cohésion sociale au XXI^e siècle : vers une Europe active, juste et cohésive sur le plan social* (Strasbourg, 2008).

¹⁰ Christian Albrekt Larsen, « Social cohesion: definition, measurement and developments », document présenté à la réunion d'un groupe d'experts consacrée au thème suivant : « Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain », tenue à New York les 17 et 18 juillet 2014.

¹¹ Bo Rothstein, « Trust, social dilemmas and collective memories », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 12, n° 4 (octobre 2000).

¹² Andrea F. M. Martinangeli et al., « Institutional quality causes generalized trust: experimental evidence on trusting under the shadow of doubt », *American Journal of Political Science*, vol. 68, n° 3 (juillet 2024).

¹³ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Social Cohesion: Inclusion and a Sense of Belonging in Latin America and the Caribbean* (Santiago, 2007).

parfaite ; au contraire, la cohésion est souvent un objectif politique que l'on poursuit pour parvenir à des sociétés plus développées et plus stables.

B. La cohésion sociale au service de l'amélioration des résultats en matière de développement

16. La cohésion sociale et le développement social se renforcent mutuellement, engendrant un cercle vertueux. D'une part, la cohésion sociale peut être considérée comme le produit final de politiques sociales efficaces, telles que celles visant à lutter contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale¹⁴. D'autre part, la cohésion sociale peut contribuer à accroître l'efficacité des politiques sociales et favoriser l'amélioration des résultats en matière de développement en général.

17. Au contraire, dans les sociétés manquant de cohésion, le sentiment d'appartenance est faible, et les groupes marginalisés ont tendance à être moins productifs, puisqu'ils sont privés des possibilités d'obtenir une bonne éducation et des compétences utiles, entre autres. Cette situation exacerbe le risque de troubles sociaux, entraînant des conséquences négatives pour la stabilité politique, la sécurité et l'investissement. La promotion de la cohésion sociale par l'inclusion sociale et la pleine participation de tous les groupes de la société peut favoriser le bien-être économique et social¹⁵. La manière dont, ensemble, une politique salariale efficace, des prestations de protection sociale et le paiement des impôts peuvent réduire de manière significative les inégalités de revenus en est un bon exemple¹⁶.

18. Les personnes qui ne sont pas pleinement intégrées à la société peuvent également être plus réticentes à contribuer à des objectifs communs. À l'inverse, les sociétés qui aspirent à renforcer la cohésion sociale deviennent souvent plus résilientes face aux chocs et mieux préparées à faire face aux grandes transformations, telles que les défis démographiques, environnementaux et technologiques.

19. Des niveaux élevés de confiance sont donc essentiels pour soutenir l'action menée collectivement en vue d'objectifs mondiaux, tels que la lutte contre les changements climatiques et la pérennisation de la paix. La confiance est une condition préalable à la synergie entre l'État et la société, car elle permet aux mécanismes participatifs d'orienter les décisions politiques, en particulier pendant les crises. La confiance est également importante pour que les gens se respectent les uns les autres, se conforment aux réglementations officielles, acceptent l'état de droit, paient leurs impôts et pratiquent d'autres formes de coopération nécessaires au fonctionnement régulier des pouvoirs publics¹⁷. En ce sens, la cohésion sociale rend les politiques publiques plus efficaces. Elle facilite également une participation plus active des citoyennes et citoyens à la vie sociale, économique, civique et politique, car elle accroît leur pouvoir d'agir et améliorent leurs conditions de vie¹⁸.

20. Les politiques efficaces qui favorisent l'inclusion sociale, en particulier celles qui répondent aux principales aspirations de la population, ont un effet positif sur la confiance. Par exemple, entre 1985 et 2016, des enquêtes successives ont montré que 80 à 100 % des habitants de plus de 30 pays développés et en développement

¹⁴ Jane Jenson, *Defining and Measuring Social Cohesion*, (Londres, Commonwealth et Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 2010)

¹⁵ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Perspectives du développement mondial 2012 : la cohésion sociale dans un monde en mutation* (Paris, 2011).

¹⁶ Bureau international du Travail (BIT), *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 : la protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur* (Genève, 2021).

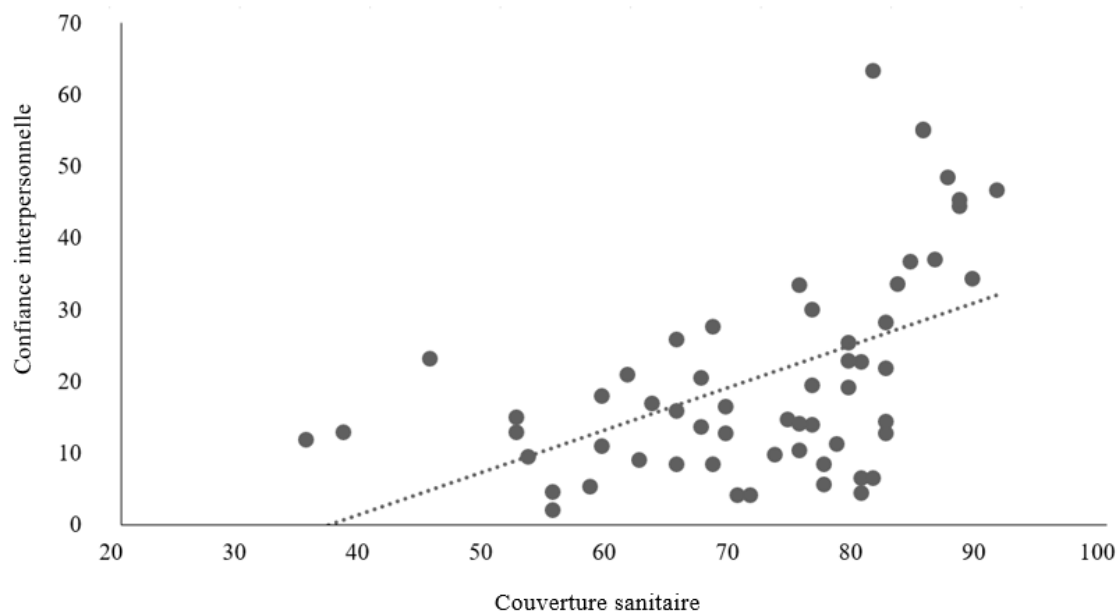
¹⁷ Margaret Levi et Laura Stoker, « Political trust and trustworthiness », *Annual Review of Political Science*, vol. 3 (2000).

¹⁸ OCDE, *Perspectives du développement mondial 2012*.

attendaient des pouvoirs publics qu'ils assurent les services de santé aux malades¹⁹. Il n'est donc pas surprenant que lorsque les États se montrent à la hauteur de cette attente, la confiance augmente. La disponibilité croissante des services de santé essentiels est fortement corrélée à la hausse des niveaux de confiance interpersonnelle (voir fig. I).

Figure I
Corrélation entre la disponibilité des services de santé essentiels et la confiance en autrui

(En pourcentage)



Source : Élaboré par le Département des affaires économiques et sociales à partir de données de la septième vague de l'Enquête mondiale sur les valeurs (2017-2022), et Organisation mondiale de la Santé et Banque mondiale, *Tracking Universal Health Coverage: 2023 Global Monitoring Report* (Genève, 2023).

Note : Chaque point représente l'un des 58 pays ou territoires étudiés, qu'ils soient développés ou en développement. La « couverture sanitaire » représente la couverture globale des services de santé essentiels pour 2021, sur la base des données disponibles les plus récentes de l'indice de couverture des services en vue de la couverture sanitaire universelle de la Banque mondiale. La « confiance interpersonnelle » correspond à la proportion de personnes ayant répondu que « la plupart des gens sont dignes de confiance » à la question de savoir si la plupart des gens étaient dignes de confiance ou s'il fallait se montrer très prudent dans les rapports avec autrui. Les pays ont fait l'objet de l'enquête au cours de la période 2017-2022.

21. Cependant, obtenir des résultats en matière de développement social ne suffit pas. La manière dont les institutions publiques fonctionnent et tiennent compte des citoyennes et citoyens détermine la façon dont elles sont perçues et, par conséquent, la confiance que la population leur accorde. La participation est particulièrement importante : la confiance qu'inspirent les pouvoirs publics aux citoyens tend à augmenter lorsque ces derniers pensent qu'ils ont voix au chapitre concernant l'action de l'État, ce qui signifie que l'État a des comptes à leur rendre (voir fig. II). Étant donné le lien étroit entre la confiance interpersonnelle et la confiance dans l'État,

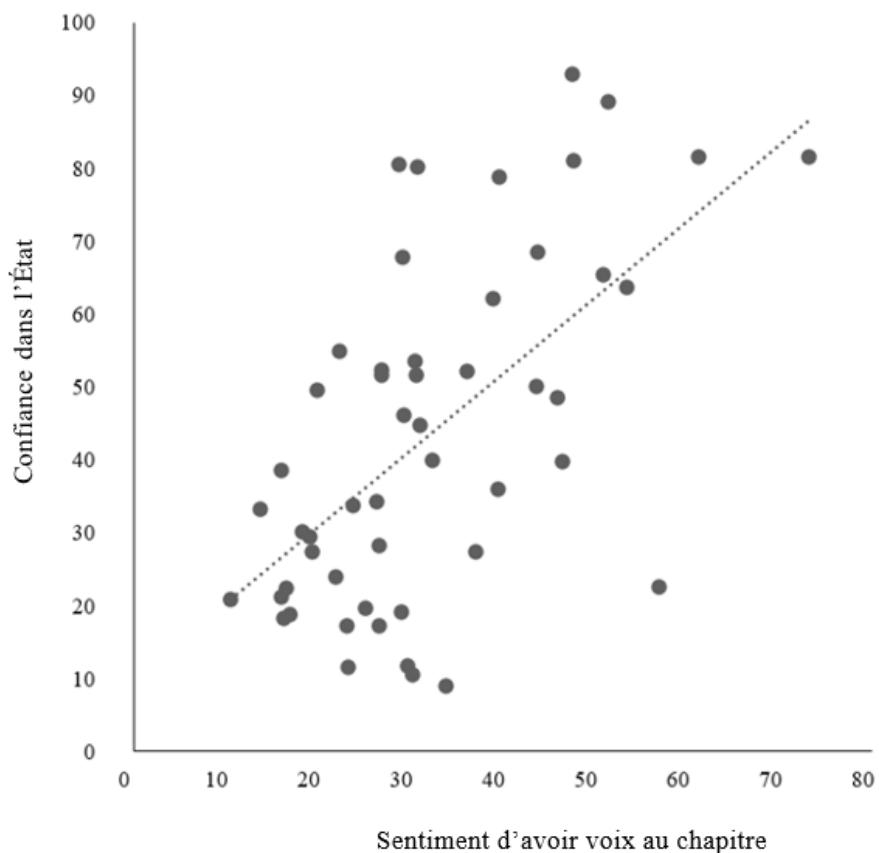
¹⁹ Insa Bechert et Markus Quandt, *ISSP Data Report: Attitudes towards the Role of Government*, document de travail n° 7 (Bonn (Allemagne), GESIS – Leibniz-Institut für Sozialwissenschaften, 2009) ; *The Workforce We Need: Social Outlook for Asia and the Pacific* (publication des Nations Unies, 2023).

comme décrit ci-dessus, la promotion d'une gouvernance transparente, inclusive et responsable devrait être un pilier du renforcement de la cohésion sociale.

Figure II

Corrélation entre la confiance dans l'État et le sentiment d'avoir voix au chapitre concernant son action

(En pourcentage)



Source : Élaboré par le Département des affaires économiques et sociales à partir de données de la septième vague de l'Enquête mondiale sur les valeurs (2017-2022).

Note : Chaque point représente l'un des 51 pays ou territoires étudiés, qu'ils soient développés ou en développement. Le « sentiment d'avoir voix au chapitre » indique la proportion de personnes ayant déclaré que le système politique de leur pays permettait aux personnes comme elles d'avoir « amplement » ou « largement » leur mot à dire sur l'action de l'État. La « confiance dans l'État » correspond à la proportion de personnes ayant déclaré accorder une « grande » ou une « très grande » confiance à l'État.

22. Des preuves solides provenant de 66 pays et territoires – développés et en développement – montrent que la plupart des gens attachent une grande importance aux valeurs et aux attitudes liées à la cohésion sociale²⁰. Interrogés sur les principes les plus importants qui devraient être inculqués aux enfants à la maison, environ 64 % d'entre eux ont répondu que le « sens des responsabilités » et la « tolérance et le respect d'autrui » étaient importants. En revanche, seuls 30 % se rangeaient derrière des aspirations plus individualistes, comme « épargner, économiser de l'argent et des choses ».

²⁰ Données de la septième vague (2017-2022) de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

C. Menaces pesant actuellement sur la cohésion sociale

23. La pauvreté constitue l'une des plus sérieuses menaces qui pèsent sur la cohésion sociale, puisque le dénuement dégrade les conditions de vie et le sentiment d'inclusion des personnes. Le dénuement relatif, qui englobe les inégalités et les obstacles à la mobilité sociale, diminue l'impression d'unité d'une société et nuit donc à la cohésion sociale, à la solidarité et au sentiment d'inclusion²¹. Depuis les années 1990, les disparités de revenus se sont accentuées dans la plupart des pays ; la différence de revenus entre les 10 % de personnes situées en haut de l'échelle et les 50 % de personnes occupant le bas de l'échelle au sein des pays a presque doublé²². C'est ce type d'inégalités qui se fait le plus sentir au quotidien et qui mine directement la cohésion sociale et la confiance des citoyennes et citoyens dans les institutions officielles. Dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 31 % des personnes du groupe à faible revenu font état d'une confiance modérée ou élevée dans l'État, contre 46 % dans le groupe à revenu élevé. De même, il existe un lien entre le sentiment d'insécurité financière et un degré moins élevé de confiance dans les autorités publiques. La crise du coût de la vie touche des milliards de personnes et aggrave l'insécurité alimentaire dans plusieurs régions du monde. La hausse des prix, ou inflation, est la principale préoccupation des habitants des pays de l'OCDE, 58 % d'entre eux la citant comme l'un des trois principaux problèmes auxquels leur pays doit faire face²³.

24. Les discriminations, dont on estime qu'elles touchent une personne sur six sous une forme ou une autre, font également obstacle à l'inclusion sociale²⁴. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée. Selon l'indice des normes sociales de genre, près de 9 hommes et femmes sur 10 ont des préjugés à l'égard des femmes, tant dans les pays développés que dans les pays en développement²⁵. L'indice a stagné entre les deux cycles, ce qui montre à quel point les normes sociales aprioristes sont enracinées²⁶. En outre, l'identité des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes, ainsi que des membres d'autres minorités sexuelles, n'est pas reconnue et ces personnes n'ont pas droit à une citoyenneté à part entière dans 87 % des pays du monde²⁷. Les données de l'OCDE révèlent que le fait de se considérer membre d'un groupe faisant l'objet de discrimination est corrélé à un niveau moins élevé de confiance dans les institutions et dans autrui, ce qui montre comment le manque d'inclusion sociale se répercute sur la confiance et la cohésion²⁸.

25. Un lien a été établi entre la marginalisation de certains groupes de la société et la polarisation politique, en raison, notamment, de l'exclusion socioéconomique et des obstacles à la mobilité. La polarisation est souvent le résultat d'une cohésion accrue au sein des groupes, au détriment des sentiments de confiance et d'union au niveau de la société. Elle est en hausse dans plusieurs pays, souvent à la suite de

²¹ *Social Cohesion* (publication des Nations Unies).

²² Lucas Chancel et al., *World Inequality Report 2022* (Paris, World Inequality Lab, 2021).

²³ OCDE, *Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024 : instaurer la confiance dans un contexte complexe* (Paris, 2024).

²⁴ *The Sustainable Development Goals Report 2024* (publication des Nations Unies, 2024).

²⁵ L'indice des normes sociales de genre quantifie les préjugés à l'égard des femmes en rendant compte des attitudes relatives au rôle des femmes dans quatre domaines clés : la politique, l'éducation, l'économie et l'intégrité physique.

²⁶ Les deux cycles ont été menés à bien entre 2010 et 2014 et entre 2017 et 2022. Voir PNUD, « 2023 gender social norms index: breaking down gender biases – shifting social norms towards gender equality » (New York, 2023).

²⁷ PNUD, *Rapport spécial 2022 : nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène – une plus grande solidarité s'impose* (New York, 2022).

²⁸ OCDE, *Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024*.

chocs, tels que des crises financières²⁹. Les médias sociaux, qui ont joué un grand rôle dans l'intensification de la polarisation politique, ont également contribué à ce phénomène. Les algorithmes numériques offrent souvent une plus grande visibilité aux contenus extrêmes, tout en limitant l'exposition aux points de vue divergents, créant ainsi des « chambres d'écho » qui renforcent la polarisation, et servant de moteur à la propagation de la désinformation et de la désinformation à une échelle sans précédent. La capacité de parvenir à une communauté de vues et à un consensus sur les faits les plus élémentaires se trouve compromise, ce qui restreint le champ du débat public, les possibilités d'action collective et la confiance dans les institutions.

26. Les tensions géopolitiques amplifient les angoisses sociales et le sentiment d'insécurité, ce qui fragilise la cohésion sociale. Aujourd'hui, environ 1,2 milliard de personnes vivent dans des zones touchées par un conflit, ce qui constitue un record. Les inquiétudes suscitées par les changements climatiques, la dégradation de l'environnement, la perte d'emploi, la cybersécurité et l'exposition aux préjugés, au sexisme ou au racisme se font plus vives dans plusieurs pays³⁰. Les personnes qui ressentent un niveau plus élevé d'insécurité humaine sont trois fois moins susceptibles de trouver les autres dignes de confiance, une tendance particulièrement marquée dans les pays développés³¹. Ce sentiment d'incertitude est aggravé par l'impression que les États ne sont pas totalement en mesure de s'attaquer à des problèmes complexes et de grande ampleur, tels que les changements climatiques, et qu'ils sont vulnérables face aux pressions abusives de puissants acteurs privés³².

27. Ces différentes tendances appellent toutes une stratégie politique intégrée qui réponde à la fois aux besoins essentiels en matière de politique sociale et promeuve une gouvernance inclusive, transparente et responsable. Ensemble, de tels efforts peuvent contribuer à faire progresser l'inclusion sociale et à accroître la confiance dans les institutions publiques, conditions essentielles à la cohésion sociale.

III. Politiques de promotion de l'inclusion sociale pour une cohésion sociale renforcée

28. Face à des milliards de personnes laissées pour compte, enfermées dans l'engrenage de la pauvreté, du chômage, de l'emploi informel, de l'incertitude et de la vulnérabilité, il est fondamental que les pouvoirs publics investissent dans des politiques efficaces, résilientes et largement acceptées.

29. Au cœur d'un tel projet se trouvent un système fiscal efficace, la sécurité des revenus – qui doivent être prévisibles et suffisants – des soins de santé abordables, un enseignement de qualité et des emplois décents, autant de facteurs qui favorisent la mobilité ascendante, l'inclusion et le progrès social. La disponibilité d'emplois décents et l'accès à un système socio-fiscal équitable et bien conçu renforcent la sécurité des revenus, le sentiment d'inclusion et la confiance entre les personnes et à l'égard des institutions, stimulent la productivité du travail et contribuent aux changements de comportement en faveur d'une vie plus saine, d'une planification à long terme et de l'accumulation d'actifs. Ils font aussi progresser l'autonomisation des filles et des femmes, évitent aux ménages d'être contraints de vendre des avoirs

²⁹ *Rapport sur le développement humain 2021-2022 : temps incertains, vies bouleversées – façonner notre avenir dans un monde en mutation* (publication des Nations Unies, 2022).

³⁰ Ibid.

³¹ PNUD, *Rapport spécial 2022*.

³² OCDE, *Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024*.

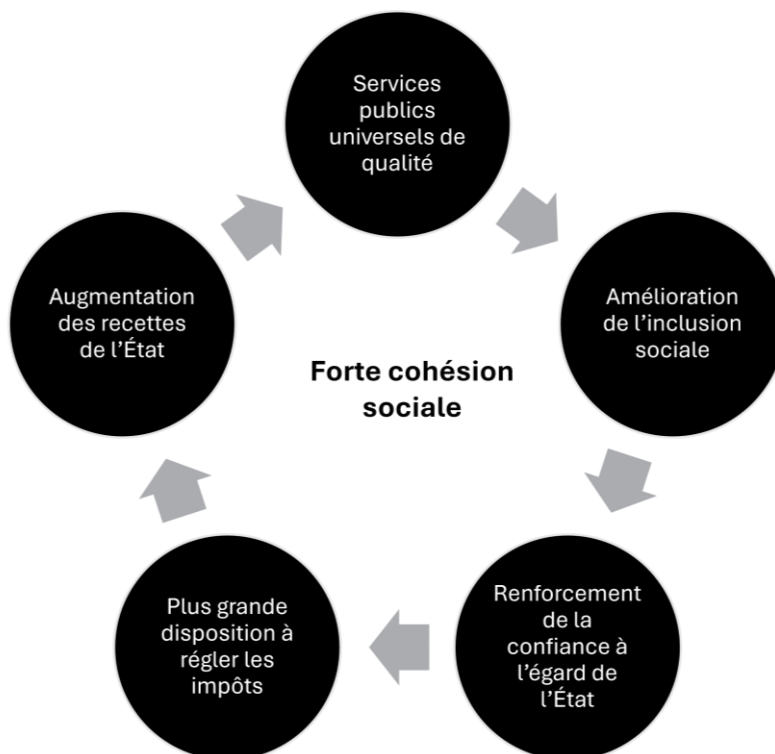
productifs à cause d'une maladie ou de la perte d'un emploi et leur permettent de privilégier plutôt, par exemple, la nutrition et l'éducation des enfants.

30. Dans les périodes caractérisées par des crises multiples qui se superposent, des politiques de ce type s'avèrent encore plus décisives pour ce qui est de renforcer la résilience et de mieux préparer la société et ses membres aux défis imminents que sont les changements climatiques, le vieillissement de la population et la transformation numérique. Le maintien du statu quo, à l'inverse, risque de creuser les écarts et de laisser une part croissante de la population sur le bord du chemin. Pour être efficaces et inclusives, les politiques doivent également s'attaquer aux obstacles spécifiques qui entravent la pleine intégration, par exemple, des jeunes, des personnes handicapées, des personnes âgées et des groupes en situation de vulnérabilité.

31. La réussite du processus de réforme dépend en grande partie de la confiance et de la solidarité, elles-mêmes dépendantes d'institutions compétentes, transparentes, comptables de leurs actes et bien coordonnées qui conçoivent l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des programmes selon une démarche impliquant l'ensemble de la société, notamment en consultant de manière constructive les principales parties prenantes, en particulier celles qui appartiennent aux composantes marginalisées de la population. Il est possible que le manque de confiance initial à l'égard des institutions fassent obstacle aux projets de réforme des politiques et des programmes concernant, par exemple, les systèmes d'imposition et de transferts, mais les autorités peuvent inverser cette situation en démontrant que le surcroît de recettes fiscales est dépensé de manière équitable et prévisible, conformément aux engagements communiqués, enclenchant ainsi un cycle vertueux entre l'investissement dans des services publics de qualité et le renforcement de la confiance (voir fig. III).

Figure III

Cercle vertueux des politiques sociales et de la cohésion sociale



Source : Département des affaires économiques et sociales.

A. Promouvoir le travail décent

32. Actuellement, environ 2 milliards de travailleurs et travailleuses, soit quelque 60 % de la population active mondiale, sont employés dans le secteur non structuré de l'économie. Parmi eux, 241 millions vivent dans l'extrême pauvreté et 423 millions dans la pauvreté modérée, soit une augmentation de 1 million et de 8,4 millions de personnes, respectivement, par rapport à 2022³³. Le nombre de travailleurs et travailleuses du secteur non structuré a augmenté de plus de 129 millions entre 2019 et 2024, ce qui indique clairement qu'il n'y a pas assez d'emplois décents créés et que trop peu d'emplois informels sont transformés en emplois formels.

33. Contrairement à la plupart des emplois informels, le travail décent est un travail productif caractérisé par le respect des droits des travailleurs et des travailleuses, le dialogue social et l'accès à la protection sociale. Les principes et droits fondamentaux au travail sont essentiels à notre vie sociale et économique et comprennent la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'abolition effective du travail des enfants, l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession et le droit à un milieu de travail sûr et salubre. Le travail décent est indispensable à l'atténuation de la pauvreté et à la réduction des inégalités. Il s'agit d'une stratégie importante pour l'inclusion sociale, car les emplois décents ne sont pas qu'une simple source de revenus ; ils donnent également aux personnes un sentiment de dignité et d'identité et celui de participer à la vie économique. Le travail décent joue également un rôle central pour ce qui est de garantir le bien-être et l'inclusion des personnes en leur offrant un salaire vital et l'accès aux soins de santé et à la protection sociale, ce qui permet d'éviter les stratégies d'adaptation négatives en cas, par exemple, de maladie ou de perte d'emploi.

34. Plusieurs tendances de fond, notamment l'augmentation de la demande d'emplois verts et numériques et de développement de la solidarité intergénérationnelle dans le contexte du vieillissement de la population, sont autant d'occasions de créer des emplois décents, d'accroître les recettes fiscales et d'augmenter les cotisations à l'assurance sociale, réduisant ainsi la pression exercée sur les régimes de protection sociale non contributifs. Le travail décent favorise donc une croissance économique inclusive, dont les bénéfices sont partagés par l'ensemble de la population.

35. Pour atteindre l'objectif d'un emploi décent pour toutes et tous, il faut à la fois créer de nouveaux emplois décents et transformer les emplois informels en emplois formels décents.

B. Investir dans la protection sociale

36. Malgré tous les avantages apportés par les régimes de protection sociale, près de 48 % de la population mondiale se retrouve livrée à elle-même pour lutter contre les chocs covariants et faire face aux épisodes normaux de la vie, tels que le vieillissement, la maladie, la naissance d'un enfant ou la perte d'un emploi³⁴. En règle générale, la couverture varie considérablement en fonction de la catégorie de revenu des pays. Dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, elle atteint respectivement 86 % et 71 %. Dans les pays à revenu

³³ BIT, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2024* (Genève, 2024).

³⁴ BIT, *World Social Protection Report 2024-26: Universal Social Protection for Climate Action and a Just Transition* (Genève, 2024).

intermédiaire de la tranche inférieure, seuls 32 % de la population est couverte, une proportion qui chute à moins de 10 % dans les pays à faible revenu.

37. Il y a deux grandes raisons à cette insuffisance. Premièrement, le sous-investissement certain dans des systèmes nationaux complets de protection sociale se traduit par l'absence de régimes bien conçus et par des lacunes institutionnelles et administratives. Deuxièmement, il manque d'emplois décents. Les travailleurs et travailleuses du secteur structuré de l'économie sont généralement couverts par des régimes de protection sociale contributifs, majoritairement des assurances sociales, qui couvrent une série d'aléas de la vie. Habituellement, ces régimes offrent des niveaux de prestations plus élevés et permettent souvent d'assurer d'autres membres de la famille. Dans la plupart des cas, ils sont financés par les cotisations des employeurs et des salariés, les risques étant mutualisés, selon le principe de solidarité. Les femmes, les personnes handicapées et les groupes en situation de vulnérabilité sont sous-représentés dans ces régimes en raison de leur faible participation au marché du travail et, souvent, de leur surreprésentation dans l'emploi informel.

38. L'investissement dans une protection sociale inclusive peut réduire de manière significative les inégalités et la pauvreté, tout en renforçant la cohésion sociale. Fondé sur la confiance et le principe de solidarité, le modèle universel de protection sociale garantit la sécurité des revenus et une assistance tout au long de la vie moyennant un mélange de régimes contributifs et non contributifs, tout en favorisant un sentiment d'équité et d'inclusivité. Or, dans de nombreux pays en développement, les programmes ont tendance à être ciblés, de petite taille, fragmentés, non coordonnés et à faire double emploi, d'où leur mauvais rapport coût/efficacité. Ces régimes devraient être remplacés par un système complet et bien coordonné, utilisant un mélange de prestations contributives et non contributives.

39. D'après des calculs réalisés en Asie et dans le Pacifique, un « panier » de base de prestations universelles et non contributives d'allocations familiales, d'invalidité et de vieillesse, fixées au niveau mondial moyen de prestations, pourrait faire chuter le taux de pauvreté de 42 % en moyenne tout en améliorant sensiblement l'accès à d'autres services essentiels³⁵. Les données provenant de la région indiquent également un fort lien positif entre la confiance et la couverture de la protection sociale. En fait, la confiance semble augmenter même si l'expansion de la couverture sociale entraîne des niveaux de prestation inférieurs.

40. La mise en place durable d'un système de protection sociale inclusif et efficace doit reposer sur des visées claires et des principes partagés par les travailleurs, les employeurs et d'autres acteurs clés. Le système doit être fondé sur les droits et couvrir, toute la vie durant, les principaux impondérables auxquels tout un chacun peut être exposé. Il faut certes que les ressources financières soient disponibles, mais avec la volonté politique et la confiance publique, on peut généralement mobiliser des fonds suffisants. Dans les pays à faible revenu, la solidarité internationale pourrait être nécessaire pour parvenir à une couverture universelle.

41. Pour qu'un tel système suscite la confiance, il faut que les droits à prestations et les conditions d'octroi soient transparents, durables financièrement, non discriminatoires, fondés sur les droits, faciles à comprendre et à communiquer, et que le versement des prestations soit prévisible et régulier. Cela nécessite des institutions compétentes, bien gérées et comptables de leurs actes.

³⁵ *The Workforce We Need* (publication des Nations Unies).

C. Protéger la santé des personnes

42. Faute d'accès à des soins de santé abordables ou à des indemnités de maladie, une maladie banale signifie souvent pour les personnes concernées qu'elles doivent continuer à travailler alors qu'elles sont malades, voire contagieuses, ou rester à la maison sans aucun revenu. Chez l'enfant, en particulier dans les 1 000 jours qui suivent la naissance, la pauvreté et les privations peuvent être causes de malnutrition et d'autres carences, lesquelles sont lourdes de conséquences sur les résultats scolaires et sur les débouchés à l'âge adulte. Quant aux personnes âgées qui n'ont pas accès à des soins de santé, elles sont souvent contraintes de continuer à travailler ou de compter sur le soutien financier d'autres membres de la famille.

43. La mauvaise santé continue d'aggraver les inégalités et l'exclusion. Chaque année, en dépit de la simplicité des traitements et des mesures de prévention disponibles, quelque 440 000 enfants de moins de 5 ans meurent de maladies diarrhéiques³⁶ ; 3,2 millions de décès environ sont dus à la pollution de l'air intérieur (principalement en raison des foyers de cuisson ouverts alimentés avec des combustibles sales)³⁷, et près de 3 millions de travailleurs et travailleuses meurent des suites d'accidents et de maladies évitables³⁸.

44. Cela tient au fait que 60 % de la population mondiale n'est pas suffisamment couverte par les services de santé essentiels³⁹. Le montant élevé des dépenses de santé restant à la charge des patients impose des risques sanitaires importants et constitue un fardeau financier considérable pour la population. Chaque année, quelque 2 milliards de personnes doivent faire face à des difficultés financières en raison des dépenses liées aux services de santé. Un milliard de personnes pâtissent du montant colossal des dépenses de santé qui restent à leur charge, celles-ci dépassant 10 % du total des dépenses ou des revenus du ménage. En 2021, 344 millions de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté à cause du coût que représentaient les frais de santé pour leur ménage. Dans d'autres cas, il arrive que les personnes décident de ne pas se faire soigner ou qu'elles attendent trop longtemps pour le faire, d'où des décès prématurés.

45. En règle générale, plus les dépenses de santé totales sont élevées, plus les montants à la charge des patients sont faibles. L'État doit donc apporter les fonds nécessaires pour permettre d'étendre la couverture sanitaire aux personnes en situation de vulnérabilité, notamment. Les dépenses de santé totales dans le monde représentaient en moyenne près de 11 % du produit intérieur brut (PIB) global en 2020⁴⁰. Les dépenses de santé des pays à revenu élevé, où 15 % de la population mondiale vit, se sont montées à quelque 80 % du total des dépenses sanitaires mondiales. La part, dans ce total, des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure – qui abritent plus de la moitié de la population mondiale – atteignait quant à elle à peine plus de 4 %.

46. Des soins de santé abordables et de qualité pour toutes et tous sont une condition préalable du bien-être et d'une vie productive. Ils mettent les ménages à l'abri des difficultés financières dans lesquelles les jetteraient des urgences de santé, contribuent à la croissance économique et à l'inclusion et renforcent la confiance dans l'État. Si l'accessibilité financière des soins de santé est essentielle, la qualité l'est

³⁶ Organisation mondiale de la Santé (OMS), « Diarrhoeal disease », 7 mars 2024.

³⁷ OMS, « Pollution de l'air à l'intérieur des habitations », 16 octobre 2024.

³⁸ BIT, *Renforcer le dialogue social pour une culture de la sécurité et de la santé : les leçons tirées de la crise du COVID-19* (Genève, 2022).

³⁹ OMS et Groupe de la Banque mondiale, *Tracking Universal Health Coverage: 2023 Global Monitoring Report* (Genève, 2023).

⁴⁰ OMS, *Global Spending on Health: Rising to the Pandemic's Challenges* (Genève, 2022).

tout autant. Quelque 8,4 millions d'habitants de pays à revenu faible ou intermédiaire meurent chaque année en raison de la piètre qualité de ces soins. On estime que plus de la moitié de ces décès pourraient être évités dans un système de santé de qualité⁴¹.

47. La couverture sanitaire universelle se caractérise par des soins de santé abordables et de qualité pour toutes et tous. L'évolution stratégique à engager pour atteindre la couverture sanitaire universelle devrait commencer par le développement de la couverture des groupes à faible revenu et des personnes en situation de vulnérabilité. En ce qui concerne les changements systémiques, il faudrait mettre l'accent sur le renforcement intégré et coordonné des soins de santé primaires, véritable porte d'accès aux services. Cela doit aller de pair avec la disponibilité des centres de soins de santé primaires accessibles, des soins et du personnel de santé, qui doit être renforcée⁴².

48. La protection sanitaire devrait également être étendue à tous les membres du ménage, et non au (à la) seul(e) travailleur(se). Intégrer la couverture sanitaire universelle à la protection sociale peut permettre de veiller à ce qu'il n'y ait pas de laissés-pour-compte. À cet égard, la couverture sociale en santé, en compensant notamment le manque à gagner pour ceux qui n'ont pu travailler pour cause de maladie, peut permettre d'accéder aux soins de santé sans avoir à faire face à des difficultés financières⁴³.

49. En fournissant des soins de santé tout au long de la vie, les responsables politiques peuvent améliorer l'inclusion, approfondir la solidarité et renforcer la confiance dans les institutions et dans l'État.

D. Garantir l'accès à un enseignement de qualité

50. Plus le niveau d'instruction des personnes est faible, plus l'éventail des grandes possibilités qui s'offrent à elles plus tard dans la vie se resserre, notamment pour ce qui est de répondre aux besoins en matière de travail, de nutrition et d'assainissement. L'importance centrale que revêt l'éducation en fait une composante essentielle du développement humain et un tremplin important pour l'inclusion et la mobilité sociales. En ce qui concerne l'achèvement de l'enseignement primaire, les taux dans certains pays ne dépassent toujours pas 34 %⁴⁴.

51. Si les taux d'achèvement varient considérablement d'un pays à l'autre, il en va de même pour la qualité et la pertinence de l'enseignement. Les difficultés tiennent en partie à la pénurie d'enseignants et au manque de qualifications, et en partie aux programmes scolaires dépassés et aux équipements et infrastructures scolaires vétustes et inaccessibles. Tous ces éléments doivent faire l'objet d'une révision et d'une mise à jour, non seulement pour que l'on puisse répondre aux besoins futurs du marché du travail et faciliter le passage de l'école au travail, mais aussi pour que l'on puisse donner aux générations futures une meilleure chance de se prémunir contre les risques de pauvreté et de vulnérabilité et de trouver un emploi décent. Cela est particulièrement important dans le contexte de la transformation numérique de l'économie et de la société et de la nécessité pour les systèmes éducatifs de doter les

⁴¹ OMS, *Organizing Health Care Services to Ensure Universal Health Coverage* (Genève, juillet 2023).

⁴² OMS, « Couverture sanitaire universelle ».

⁴³ BIT, « Towards universal health coverage: social health protection principles », Social Protection Spotlight brief, janvier 2020.

⁴⁴ Voir <https://data.uis.unesco.org/index.aspx?lang=fr&SubSessionId=cd7294dd-3f90-4759-bb3c-c0e38986c5e2&themetreeid=-200> (consulté le 10 octobre 2024).

élèves des compétences nécessaires pour répondre à la future demande de main-d'œuvre.

52. Bien que la pénurie d'enseignants touche le monde entier, l'Afrique subsaharienne offre un exemple tout à fait frappant. En 2019, la région présentait un ratio moyen élèves/enseignant(e) de 38 dans l'enseignement primaire, le chiffre dépassant 50 dans plusieurs pays. Dans les pays de l'OCDE, la moyenne était de 15⁴⁵. Ces ratios augmentent fortement si l'on considère les enseignantes et enseignants qualifiés. La proportion moyenne d'enseignants possédant les qualifications minimales requises dans la région était de 65 % en 2019, contre 84 % en 2000. Dans le secondaire, seule la moitié environ des enseignants possédaient les qualifications minimales requises⁴⁶.

53. Peu de domaines sociaux sont aussi bien étudiés et documentés que les retombées sociales et économiques des investissements dans l'éducation, que ce soit sur les marchés du travail, les résultats sanitaires ou la sécurité alimentaire. Malgré cette abondance de connaissances, les sommes investies dans une éducation de qualité, inclusive et accessible sont loin d'être suffisantes. C'est le cas à tous les niveaux, non seulement de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur, mais aussi concernant les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. En outre, il est urgent d'augmenter le nombre d'enseignantes et d'enseignants qualifiés.

54. Il faut aborder l'enseignement, l'éducation, la formation et l'amélioration des compétences sous un angle nouveau et de manière globale, notamment pour négocier la transition verte qu'appellent les changements climatiques, la transition démographique liée au vieillissement rapide de la population et la transition technologique née de la transformation numérique.

E. Mettre en œuvre des systèmes fiscaux équitables et efficaces

55. Dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, les recettes fiscales sont trop faibles pour que le système soit efficace, les règles étant peu respectées, leur application effective insuffisante et le système mal conçu. Des régimes fiscaux bien conçus peuvent permettre de générer des recettes suffisantes pour soutenir l'investissement dans des domaines essentiels, tels que le secteur social, afin de promouvoir l'inclusion sociale, tout en tenant compte des besoins et des perspectives créés par la transition vers une économie plus verte et plus numérique. En raison de leur effet redistributif, les impôts progressifs sur le revenu sont préférables pour réduire les inégalités. Dans de nombreux pays européens, les transferts sociaux et la fiscalité permettent de réduire de plus de 40 % le coefficient de Gini, alors que dans des pays comme la Côte d'Ivoire, l'Inde, le Paraguay, la République dominicaine et le Viet Nam, l'effet de réduction est de moins de 4 %⁴⁷.

56. De nombreux pays ont clairement la latitude nécessaire pour augmenter les recettes fiscales. Les pays à revenu faible et intermédiaire ont tendance à percevoir moins d'impôts que les pays à revenu élevé⁴⁸. En pourcentage du PIB, les recettes

⁴⁵ OCDE, « Taille des classes et taux d'encadrement », sujet secondaire (consulté le 30 septembre 2024).

⁴⁶ Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030, « Remédier à la pénurie – Garantir un nombre suffisant d'enseignants qualifiés et soutenus en Afrique subsaharienne » (Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2021).

⁴⁷ OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022*.

⁴⁸ De nombreux pays en développement pourraient enregistrer une augmentation de leur ratio impôts/PIB pouvant aller jusqu'à 9 points de pourcentage grâce à une réforme des recettes fiscales et au renforcement des capacités. Voir *Financing for Sustainable Development Report 2024: Financing for Development at a Crossroads* (publication des Nations Unies, 2024).

fiscales varient considérablement d'un pays à l'autre, allant de moins de 10 % dans plusieurs pays à faible revenu jusqu'à 47 % dans les pays à revenu élevé⁴⁹.

57. Les régimes fiscaux sont également souvent perçus comme étant injustes, notamment en ce qui concerne le respect de la loi et la répression des infractions chez les riches⁵⁰. Selon les enquêtes, en particulier celles menées en Afrique, les gens ne croient pas que leurs impôts améliorent les services fournis et, dans la plupart des pays, plus de la moitié des contribuables ne font pas confiance à leur administration fiscale⁵¹. La confiance à l'égard des administrations fiscales est également faible en Amérique latine et dans les Caraïbes, oscillant, par exemple, autour de 20 % en Argentine et au Brésil⁵².

58. Pour renforcer le respect des obligations fiscales et susciter le soutien du public aux réformes fiscales, il est essentiel que la population accorde au système fiscal et à son administration un niveau de confiance élevé⁵³. Plusieurs études ont montré que la confiance dans le système et l'administration, ainsi que dans le pouvoir des autorités fiscales de faire appliquer leurs règles, augmente l'observance fiscale et atténue la fraude fiscale⁵⁴. La confiance augmente en soi le respect volontaire des règles. Bien que le pouvoir puisse accroître le respect des obligations par la répression, il n'augmentera l'observance volontaire que si les gens font confiance à l'administration.

59. La réduction des inégalités de richesse et de revenus, de même que le renforcement de la cohésion sociale, passe également par un système progressif d'imposition se donnant des objectifs de redistribution clairement définis et reposant sur le principe de solidarité.

60. La taxation de la consommation de base est généralement régressive et défavorable aux pauvres, les plus pauvres étant touchés de manière disproportionnée. Néanmoins, dans de nombreux pays, ces taxes représentent une part importante des recettes fiscales totales. L'imposition progressive sur le revenu, les bénéfices et la fortune implique de se détourner des taxes sur la consommation (généralement plus faciles à obtenir) pour se tourner vers l'imposition des revenus des particuliers et des entreprises⁵⁵. Compte tenu de l'ampleur de l'emploi informel, il convient également d'axer les politiques concernées sur son intégration dans le secteur formel.

61. La coopération fiscale internationale peut aider les gouvernements dans l'action qu'ils mènent pour rendre la fiscalité plus équitable et plus efficace. Conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et à la convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale, en cours d'élaboration, les États

⁴⁹ D'après la base de données longitudinales des revenus mondiaux du Fonds monétaire international pour plusieurs pays, sur la période 2009-2022. Disponible à l'adresse suivante : www.imf.org/en/Topics/fiscal-policies/world-revenue-longitudinal-database (consultée le 30 septembre 2024).

⁵⁰ Roel Dom et al., *Innovations in Tax Compliance: Building Trust, Navigating Politics, and Tailoring Reform* (Washington, Groupe de la Banque mondiale, 2022).

⁵¹ Michael Bratton et E. Gyimah-Boadi, « Do trustworthy institutions matter for development? Corruption, trust, and government performance in Africa », *Afrobarometer Dispatch* N° 112, 23 août 2016 ; Thomas Isbell, « Tax compliance: Africans affirm civic duty but lack trust in tax department », *Afrobarometer Policy Paper* N° 43, décembre 2017.

⁵² OCDE, *Government at a Glance: Latin America and the Caribbean 2020* (Paris, 2020).

⁵³ Roel Dom et al., *Innovations in Tax Compliance*.

⁵⁴ Larissa Batrancea et al., « Trust and power as determinants of tax compliance across 44 nations », *Journal of Economic Psychology*, vol. 74, octobre 2019.

⁵⁵ Esteban Ortiz-Ospina et Max Roser, « Taxation: taxes are the most important source of government revenue. Who is paying how much and how do tax systems differ? », *Our World in Data* (consulté le 30 septembre 2024).

Membres sont encouragés à travailler ensemble pour renforcer la transparence et adopter des politiques appropriées. La quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en 2025, sera l'occasion d'aider davantage les pays à améliorer leur système fiscal et à renforcer la coopération fiscale.

F. Promouvoir une gouvernance transparente, inclusive et responsable

62. Les gens sont moins enclins à faire confiance aux pouvoirs publics et à coopérer avec eux s'ils les perçoivent comme corrompus, opaques ou ne répondant pas à leurs besoins. Comme l'indique la figure II (voir sect. II.B), les citoyennes et citoyens ont tendance à ne pas faire confiance à l'État lorsqu'ils ont l'impression de ne pas avoir voix au chapitre concernant son action. L'absence de consultation du public et de véritable dialogue avec lui dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques sociales compromet la justice sociale et la capacité des pouvoirs publics à appliquer des politiques inclusives et adaptées aux problèmes de développement les plus urgents.

63. Le dialogue social entre les organisations de travailleurs et d'employeurs est un instrument essentiel de la gouvernance du marché du travail qui favorise la confiance dans la société. En permettant aux principaux acteurs du monde du travail de trouver des compromis entre équité et efficacité, le dialogue social contribue à la cohésion sociale et au développement social.

64. Les mécanismes institutionnels et les pratiques qui font progresser la responsabilité effective des États et la participation du public sont au cœur du Programme 2030 et permettent une gouvernance plus efficace, qui favorise à son tour la confiance et la cohésion sociale. La responsabilité effective consiste à demander des comptes aux institutions et aux fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions ou de leur charge, et à les tenir responsables de leurs actes⁵⁶. Elle est tributaire des dispositions prises pour rendre les informations et les statistiques sur les politiques accessibles, pertinentes et impartiales, afin de permettre aux citoyens d'évaluer utilement le fonctionnement de l'État, comme le prévoient les Principes fondamentaux de la statistique officielle. La responsabilité effective comprend la garantie que les fonds sont utilisés aux fins prévues, par la lutte contre le gaspillage, la mauvaise gestion et la corruption.

65. Pendant la pandémie de COVID-19, les gouvernements qui se sont appuyés sur des données factuelles et des conseils scientifiques avisés, communiqués par des messages transparents, convaincants et concis, ont eu davantage tendance à susciter une implication positive de la part des citoyens. Des mécanismes de contrôle participatifs ont également contribué à l'efficacité des interventions en améliorant l'accès à l'information et en renforçant la responsabilité des pouvoirs publics. Une communication transparente, une participation sans exclusive et le principe de responsabilité, trois éléments qui se renforcent mutuellement, se sont avérés favorables à l'efficacité des mesures de politique générale⁵⁷.

66. La mise en place de régimes et de programmes de nature à inspirer la confiance et à susciter un large soutien ne peut se faire sans la parole, les connaissances et la participation des groupes de population sous-représentés, marginalisés ou en situation de vulnérabilité. Sur le plan institutionnel, la mise en place des conditions d'un

⁵⁶ *World Public Sector Report 2015: Responsive and Accountable Public Governance* (publication des Nations Unies, 2015).

⁵⁷ *World Public Sector Report 2023: Transforming institutions to achieve the Sustainable Development Goals after the pandemic* (publication des Nations Unies, 2023).

processus décisionnel inclusif suppose de renforcer le dialogue social, d'améliorer les mécanismes de façon à y associer des acteurs plus divers et de soutenir les organisations de la société civile qui permettent aux secteurs les plus marginalisés de la société de faire entendre leur voix. La gouvernance inclusive permet de renforcer la confiance à l'égard des pouvoirs publics et de conférer plus de légitimité à leur action.

G. Faire prévaloir un environnement informationnel sain et lutter contre la mésinformation et la désinformation

67. Dans de nombreux pays, le pluralisme et la diversité des médias ont reculé ces dernières années, ce qui a eu des conséquences directes sur la qualité du journalisme. Ce processus est principalement dû aux changements intervenus dans la manière de consommer des informations sous l'effet de l'évolution technologique. La tendance est à la consolidation croissante du secteur et à la mise en avant de contenus sensationnalistes qui se prêtent bien au fonctionnement des algorithmes⁵⁸. Les médias traditionnels ont été supplantés par les médias sociaux comme principale source d'information. Entre 2017 et 2022, 57 % des personnes ont déclaré s'informer au moins une fois par semaine sur les médias sociaux, tandis que seulement 37 % ont déclaré s'informer dans les journaux quotidiens⁵⁹. Les jeunes dépendent encore plus des médias sociaux que leurs aînés. Or, la qualité de l'information dans les médias sociaux est médiocre, et la mésinformation et la désinformation tendent à s'y propager sans frein.

68. Cette dynamique contribue à diminuer la fiabilité et l'intégrité des environnements informationnels, ce qui se répercute directement sur la confiance et la cohésion. L'érosion du socle commun de faits sur lequel repose la compréhension du réel risque d'attiser la polarisation et rendre plus difficile la recherche de consensus dans l'élaboration des politiques. Il est nécessaire de créer des environnements informationnels qui fournissent des sources d'informations fiables, fondées sur des preuves et plurielles, exposant les individus à une multiplicité de points de vue et leur permettant de prendre des décisions en connaissance de cause. Il est prouvé que l'intégrité de l'information joue un rôle déterminant dans la confiance à l'égard des institutions publiques et des processus politiques en général⁶⁰.

69. Les États peuvent concourir à la mise en place d'environnements informationnels sains en améliorant les mécanismes de réglementation et de coordination afin de promouvoir l'intégrité de l'information. Il s'agit notamment de politiques visant à faire vivre un secteur des médias diversifié, pluriel et indépendant, ainsi que de mesures destinées à accroître la responsabilité des plateformes de médias sociaux, en particulier en ce qui concerne leur rôle dans la mésinformation et la désinformation. En outre, les pouvoirs publics peuvent améliorer la résilience de la société face à la désinformation grâce à des stratégies éducatives qui aident le public à traiter les informations disponibles en renforçant son esprit critique et ses connaissances des gens.

⁵⁸ OCDE, *Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024*.

⁵⁹ Données de la septième vague (2017-2022) de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

⁶⁰ OCDE, *Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024*.

H. Un multilatéralisme renforcé qui tient ses promesses

70. La pandémie de COVID-19 a révélé des lacunes dans l'efficacité de l'action multilatérale au moment où elle était le plus nécessaire. La désunion et la méfiance croissantes au niveau international affaiblissent la capacité des États à agir collectivement pour s'attaquer à des problèmes complexes qui transcendent les frontières, tels que la transition numérique et la crise climatique. Au cours des deux dernières décennies, la confiance à l'égard de l'Organisation des Nations Unies a reculé, même si, à 43 %⁶¹, elle reste plus élevée que la confiance accordée aux gouvernements.

71. Pour épauler les États Membres dans leurs politiques d'inclusion sociale, il est essentiel que le multilatéralisme soit renforcé et qu'il tienne ses promesses. La coopération multilatérale est incontournable dans l'action menée au service du patrimoine commun de l'humanité et des biens publics mondiaux, tels que la santé publique, une économie mondiale socialement durable, un monde équitable et une planète en bonne santé. La réalisation des objectifs de développement durable nécessitera un engagement renouvelé en faveur de la solidarité et de la confiance, l'objectif étant de faire face aux problèmes mondiaux conformément aux principes d'équité et de justice sociale. Elle nécessitera également des mécanismes d'inclusion, permettant aux parties prenantes autres que les États Membres de faire entendre leur voix.

72. Le Pacte pour l'avenir, récemment adopté, trace la voie d'un engagement renouvelé en faveur de la coopération internationale, afin de parvenir à un monde de justice, d'égalité et d'inclusion pour l'humanité tout entière. La quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et le Deuxième Sommet mondial pour le développement, parmi d'autres rencontres mondiales qui auront lieu dans les quelques années à venir, offrent l'occasion de prolonger les accords figurant dans le Pacte et de faire progresser les mesures qui y sont énoncées, en soutenant la cohésion sociale, la solidarité et l'inclusion sociale partout dans le monde.

IV. Conclusions et recommandations

73. Le renforcement de la confiance et de la cohésion sociale est au cœur de l'ambition des États Membres pour l'avenir. À cette fin, ils se sont engagés, dans le cadre de la mesure 6 du Pacte pour l'avenir, à investir dans les personnes pour mettre fin à la pauvreté, promouvoir la couverture sanitaire universelle, élargir l'accès à l'éducation et à la protection sociale et améliorer les possibilités de travail décent.

74. Le Deuxième Sommet mondial pour le développement social, qui se tiendra en 2025, offre une occasion opportune de concrétiser le consensus mondial sur la nécessité d'intensifier les investissements dans les capacités humaines, dans l'accès aux services fondamentaux et dans l'élargissement des perspectives afin de mettre fin à la pauvreté, de réduire les inégalités et de ne laisser personne de côté. En prenant des engagements concrets pour promouvoir l'inclusion, la justice et la cohésion sociale de sociétés fondées sur les droits humains et l'égalité, reposant sur la solidarité et la confiance, les participants au Sommet jetteront des bases solides qui permettront d'accélérer le progrès social et de réaliser les objectifs de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et les objectifs de développement durable.

⁶¹ Elle était de plus de 50 % sur la période 1999-2004. Données des quatrième et septième vagues de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

75. Par conséquent, les États Membres sont invités à examiner les recommandations suivantes :

a) *Faire progresser le programme pour un travail décent.* L'emploi décent est un préalable à toute tentative de briser l'engrenage de la pauvreté, de la marginalisation et de l'exclusion. Pour que chacun et chacune ait un emploi décent, ce qui constitue l'objectif à atteindre, il faut à la fois créer de nouveaux emplois décents et transformer les emplois informels en emplois décents formels, par le biais du dialogue social, conformément à la Recommandation de 2015 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle (n° 204) de l'Organisation internationale du Travail ;

b) *Promouvoir la protection sociale universelle.* Pour être efficace, un système de protection sociale nécessite un mélange de prestations contributives et non contributives. Il est essentiel de rehausser l'investissement dans la protection sociale pour accroître l'égalité, la prospérité et la résilience, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté. Il faut pour cela promouvoir des systèmes de protection sociale fondés sur les droits qui soient complets et bien coordonnés ;

c) *Garantir la couverture sanitaire universelle.* Les soins de santé universels sont essentiels à la bonne santé et à la productivité de la population. Comme les problèmes de santé varient au cours de la vie et entre les femmes et les hommes, les services doivent couvrir les besoins en soins de santé de tous les âges et de toutes les régions du pays ;

d) *Rendre accessibles à toutes et tous un enseignement de qualité et la formation professionnelle.* L'instruction de la population est fondamentale dans tous les domaines du développement, qu'il s'agisse de la nutrition des enfants, des marchés du travail ou de sociétés vivant en paix. Les systèmes éducatifs nationaux devraient donc œuvrer pour que tout le monde ait accès à une éducation de qualité et inclusive, basée sur des programmes d'études qui correspondent aux besoins futurs du marché du travail. Le renforcement de la qualité de l'enseignement nécessite des investissements dans la formation des enseignants, les équipements et les infrastructures scolaires ;

e) *Financer les politiques sociales.* Les finances publiques nationales restent la principale source de financement des dépenses sociales dans le monde. Or, dans de nombreux pays, les ressources publiques ne sont pas à la mesure des besoins et des attentes des populations, ou de l'ampleur et de l'ambition du Programme 2030. La mobilisation des ressources intérieures aux fins de l'investissement social doit être une priorité de la politique budgétaire. Il existe bien des façons pour les gouvernements de mobiliser des ressources pour assurer la viabilité budgétaire et économique des services sociaux de base : augmenter l'assiette fiscale, réaffecter certaines dépenses publiques, réduire les subventions aux combustibles fossiles, renforcer la bonne gouvernance et adapter les cadres macroéconomiques, notamment ;

f) *Réformer les politiques fiscales inefficaces et injustes.* Il est essentiel de disposer d'un système fiscal efficace, fondé sur le respect et l'application effective de la loi, pour réduire les inégalités en générant des recettes suffisantes pour les investissements sociaux et autres, sans nuire à la productivité et à la croissance à long terme. Les réformes devraient prévoir l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu et le recours à la fiscalité progressive, mais aussi le transfert de la charge fiscale de la consommation au revenu personnel, aux bénéficiaires et aux plus-values. Les négociations en cours concernant une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale illustrent combien il est important et urgent de définir des moyens

inclusifs d'élaborer des normes de coopération fiscale en fonction des capacités et des priorités nationales ;

g) *Améliorer la qualité des services publics.* L'amélioration de la qualité des services publics donne à toutes et tous de meilleures chances de devenir des membres productifs de la société. Elle permet également de rompre les cercles vicieux qui enferment certains dans la pauvreté et l'exclusion depuis des générations ;

h) *Améliorer la prestation de services.* Une prestation de services efficace fondée sur des institutions compétentes et comptables de leurs actes, régies par des cadres réglementaires transparents, améliore le soutien du public. Le renforcement des capacités opérationnelles favorise la cohésion et l'inclusion, en particulier parmi les personnes vivant dans des situations précaires. Allouer des ressources financières supplémentaires sans renforcer les principes directeurs ne suffit pas ;

i) *Renforcer la collaboration et la participation.* Les réformes d'orientation devraient impliquer une participation véritable, diversifiée, multisectorielle et multipartite, et ce à tous les stades du processus, de l'élaboration et de la conception à la mise en œuvre et au suivi. Cela permet de renforcer la confiance dans les systèmes, d'accroître la qualité, la réactivité et l'efficacité des politiques et d'améliorer le respect des règles ;

j) *Promouvoir une gouvernance transparente et responsable aux niveaux national et mondial.* Les États devraient fournir des informations et des statistiques accessibles, pertinentes et impartiales sur leurs politiques, afin de permettre aux citoyennes et citoyens d'évaluer de manière constructive les résultats obtenus. Ils devraient également adopter des mesures pour garantir que les fonds sont utilisés aux fins prévues, en luttant contre le gaspillage, la mauvaise gestion et la corruption. Au niveau mondial, les réformes de la gouvernance – y compris de l'architecture financière internationale – peuvent renforcer la confiance dans le système multilatéral et l'efficacité de ce dernier en améliorant la transparence et en favorisant une plus grande cohérence des cadres d'action avec les objectifs de développement durable ;

k) *Promouvoir l'intégrité de l'information et lutter contre la désinformation et la désinformation.* L'amélioration des mécanismes de réglementation et de coordination peut contribuer à la bonne santé des environnements médiatiques et lutter contre la propagation de la désinformation et de la désinformation, qui se produit en particulier par l'intermédiaire des médias sociaux. Les stratégies éducatives visant à affûter l'esprit critique des individus et à leur transmettre des connaissances peuvent améliorer la résilience de la société face à la désinformation et renforcer la confiance ;

l) *Renforcer la coopération internationale pour le développement social.* Si l'on veut aider les États Membres à atteindre leurs objectifs de développement social dans un monde en mutation, en particulier à propos de questions complexes et qui transcendent les frontières, un système multilatéral renforcé et ses institutions sont essentiels. Un système adapté au présent et prêt pour l'avenir doit être juste, démocratique, équitable, représentatif, inclusif et financièrement stable. Pour ce faire, il faudra tenir les engagements du Pacte pour l'avenir, qui peut permettre aux États Membres de répondre aux défis et aux possibilités qui se présentent aujourd'hui, en étant guidés par la confiance et la solidarité. Le Deuxième Sommet mondial pour le développement social est l'occasion de dégager un consensus sur un système multilatéral qui assure aux populations du monde entier un développement socialement inclusif.